



De CAD / Cfdt / CGT ST Microelectronics France  
Le 23 novembre 2020  
Objet Interpellation de l'Etat actionnaire sur la politique salariale de STMicroelectronics

A Monsieur le Ministre de l'Economie,

L'Etat Français en lien avec l'Etat Italien, et via un pacte d'actionnaires, ont un rôle déterminant dans notre entreprise STMicroelectronics.

De plus l'entreprise bénéficie depuis des dizaines d'années de fortes subventions publiques; si on ne regarde que la dernière période, on a les chiffres suivants :

- Plan NANO 2017 : ~400 M€
- Plan NANO 2022 : ~800 M€
- Subventions R&D + CIR ST France : 2020 : 185 M€ / 2019 : 197 M€ / 2018 : 134 M€
- CICE : ~10 M€ / an jusqu'en 2018, puis ce dispositif a été transformé en une forte baisse pérenne des cotisations sociales patronales.

On peut rajouter l'aide indirecte que représente l'avantage fiscal de laisser l'entreprise déclarer de très faibles résultats en France, ce qui représente actuellement environ 100 M€ de réduction d'impôts sur les bénéfices. Notons que ceci a pour conséquence de priver les salarié.e.s de participation aux bénéfices.

Les subventions publiques directes ou indirectes sont pratiquées dans l'ensemble des pays (USA, Chine, Corée...). Par contre ce qui est vraiment anormal, c'est que notre entreprise ne se comporte pas, en échange, d'une façon correcte, voire exemplaire sur le plan social.

Notre société a continué à fonctionner sans s'arrêter durant la crise du Covid. Ses résultats économiques et financiers présentés fin octobre par le PDG M.Chéry, sont bons. L'action flambe et des dividendes continuent à être distribués. Les perspectives de l'industrie des semi-conducteurs et celles de ST sont favorables.

Dans ces conditions, comment expliquer que l'entreprise, ait décidé d'appliquer un "0%" d'augmentation à ses salarié.e.s. Ce mépris s'était déjà manifesté quand notre PDG avait assimilé le télétravail à des vacances aux Bahamas.

Depuis l'annonce de cette politique du "0%", des mouvements sociaux sont en cours principalement à Crolles et dans la salle de Test de Grenoble. Le mécontentement s'exprime aussi ailleurs par des assemblées, sur sites, ou virtuelles. La direction refuse de réouvrir les négociations. Elle se permet même, un comble au vu de l'argent public dont elle bénéficie, de menacer de délocaliser l'activité du Test !

Rien ne justifie une année blanche en 2020. Il est légitime d'obtenir maintenant une politique salariale en lien avec les bons résultats de l'entreprise.

En tant qu'actionnaire de référence de l'entreprise, en tant que subventionneur de notre société, nous vous demandons d'intervenir pour que la direction de l'entreprise se comporte de façon sociale et citoyenne.

Aujourd'hui augmenter les salaires, pour les entreprises qui ont la chance de pouvoir le faire, est non seulement utile aux salariés de ces entreprises, mais utile au pays dans son ensemble. Utile à la relance de l'économie.

Pour le CAD, Laurent CAPELLA Secrétaire Général, RSS de l'UES  
Contact [secretaire@cad-st.org](mailto:secretaire@cad-st.org), 06 80 64 46 41, 806 avenue des templiers 06140 Vence

Pour la CFDT, Eric POTARD, Délégué Syndical Central  
Contact [eric.potard@st.com](mailto:eric.potard@st.com), 06 78 66 48 67, 4 lot les Hauts de Fuveau 13710 Fuveau

Pour la CGT, Marc LEROUX, Délégué Syndical Central  
Contact [marc.leroux@st.com](mailto:marc.leroux@st.com), 06 86 26 43 03 , 61 Rue Rachais 69007 Lyon